ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

DU 18 NOVEMBRE 1962

9ME Circonscription de la Seine-Maritime

Rassemblement Démocratique Centre Républicain

CHÈRES ÉLECTRICES, CHERS ÉLECTEURS

Le scrutin législatif qui aura lieu le 18 Novembre prochain devra envoyer au Parlement des Hommes qui auront pour mission première de recréer l'UNION DE TOUS LES FRANÇAIS.

Après l'épreuve douloureuse que vient de subir notre Pays, aggravée par les conséquences d'une guerre aux sacrifices devenus désormais inutiles, la FRANCE, **divisée**, a, plus que jamais, besoin de retrouver son UNITE NATIONALE.

C'est à cette tâche essentielle que l'Assemblée de demain devra, avant tout consacrer ses efforts.

Cette union nécessaire demande des équipes nouvelles pour faire face à des besoins nouveaux que vont créer, d'ici quelques années, les jeunes, parvenus à l'âge adulte.

*
* *

Dieppois d'origine, ayant toujours vécu parmi vous, je connais LES PROBLEMES QUI SONT LES VOTRES sur le plan régional. Respectueux, par profession, de la légalité, je me suis toujours élevé avec véhémence contre toute atteinte portée aux libertés publiques et individuelles.

Je ne pouvais me soustraire à l'appel du CENTRE REPUBLICAIN qui désirait m'accorder son investiture.

*
* *

C'est ainsi que je suis amené aujourd'hui à solliciter votre confiance et à vous proposer le Programme du RASSEMBLEMENT DEMOCRATIQUE.

Sur le plan NATIONAL, les tâches les plus urgentes peuvent être ainsi résumées :

Défense de toutes les Libertés

Ce qui ne peut se concevoir que dans un strict respect du PRINCIPE DE LA SEPARATION DES POUVOIRS.

Défense de la loi Constitutionnelle

Adoptée en 1958 par l'unanimité des Français elle permet le développement d'une DEMOCRATIE MODERNE.

Construction d'une Europe véritable et développement de l'Alliance Atlantique

Ce qui constitue un facteur de PAIX MONDIALE et condamne nécessairement toute « FORCE DE FRAPPE » Nationale, chimère que le budget de notre Pays ne nous permet pas de réaliser.

Instauration d'une Economie au service de l'Homme

Par la recherche d'une amélioration constante du niveau de vie de TOUTES les classes sociales.

Par la sauvegarde de la stabilité interne des prix.

Par la suppression des contraintes étatiques et technocratiques.

Par le développement dans l'ensemble du Pays, de la Stabilité financière, de la cohérence économique et de l'épanouissement social.

Mais il paraît également nécessaire :

DE REPENSER la Politique du LOGEMENT

En même temps que la sécurité du salaire, les travailleurs réclament avec raison de meilleures conditions de logement.

Devant le nombre croissant des « SANS LOGIS », il est urgent de dresser le bilan exact de tous les besoins locaux et de procéder à la répartition intransigeante des logements selon des règles équitables, préalablement établies.

Dans les communes rurales, où les ouvriers agricoles cherchent en vain pour eux et leurs familles des abris convenables, il faut prévoir l'investissement de crédits H.L.M.

D'ENTREPRENDRE une réforme de la FISCALITE

Par ses excès, ses tracasseries répétées, la complexité de ses textes, elle a, à juste titre, exaspéré le monde des Commerçants et des artisans qui souhaitent avec raison ne plus être les véritables percepteurs de l'Etat.

D'ASSURER la protection du COMMERCE

Contre les vastes « CENTRES COMMERCIAUX » qui menacent dangereusement le petit négoce de nos villes et de nos bourgs ; de faire également respecter la LIBERTE DU COMMERCE aujourd'hui menacée. (Projet de loi n° 1659 déposé par le Gouvernement le 6 mars 1962.)

DE POURVOIR à la défense PAYSANNE

Par la **restauration des PRIX DE PRODUCTION**, l'agriculture pourra procéder elle-même à sa nécessaire adaptation, tout en respectant le principe de l'exploitation de type familial.

Cette défense du monde agricole exige en outre, une réglementation des marchés internationaux, une surveillance étroite des importations et un raccourcissement des circuits commerciaux.

Elle nécessite également la mise au point et le financement d'un plan d'équipement destiné à la doter de moyens modernes de PRODUCTION et de STOCKAGE, à l'amélioration de la voirie rurale, à la réalisation de travaux d'adduction d'eau et d'électricité.

*
* *

La suppression des charges inutiles de notre budget (l'aide sans contrôle à l'ALGERIE coûte à notre Pays un milliard par jour) devrait permettre au Pouvoir de ne plus discuter ni la question de la rémunération des SERVITEURS DE L'ETAT et des grands SERVICES PUBLICS, ni l'aide aux VIEUX TRAVAILLEURS dont la situation réclame la création de maisons de retraite et de « FOYERS D'ANCIENS », ni les mesures sociales à l'égard des familles nombreuses pour lesquelles il serait souhaitable de voir s'instaurer un régime de totale égalité (suppression des zones de Salaires - droit généralisé au salaire unique).

*
* *

Sur le plan REGIONAL, l'apparente prospérité actuelle de certains secteurs économiques ne doit pas nous faire perdre de vue que la JEUNESSE d'ici quelques années AURA BESOIN DE TROUVER UN EMPLOI.

En France il y en avait 2.800.000 en 1961 ; **ils seront 3.800.000 d'ici 3 ans ;**

RIEN n'a été réalisé, dans le cadre régional, jusqu'à présent, pour assurer « AUX GENERATIONS MONTANTES » le droit au travail.

SI **RIEN** n'est entrepris à brève échéance pour résoudre ce problème, QUEL SERA DEMAIN LE SORT DE NOS ENFANTS ?

Il faut d'URGENCE :

— Entreprendre la modernisation des écoles existantes, la création de collèges d'enseignement général, de centres de formation professionnelle.

— Procéder à l'installation de centres industriels entraînant la création d'emplois et de postes nouveaux destinés aux jeunes travailleurs, assurant ainsi l'utilisation sur place de la main-d'œuvre locale.

— En même temps, un vaste plan de constructions d'HABITATIONS INDIVIDUELLES doit être réalisé.

— En matière de **pêche MARITIME**, rechercher les solutions et les réalisations devant assurer le renouveau de nos ports.

La situation en ce domaine est en complète régression :

DIEPPE qui était hier « LE GRAND PORT FRANÇAIS DE LA PECHE FRAICHE » n'offre plus aujourd'hui aucun débouché dans les industries de la Pêche.

Nos LIGNES MARITIMES — et plus particulièrement celle de Dieppe-Newhaven — au sujet de laquelle on nous fait tant de promesses en périodes électorales, ne pourront être maintenues que si le mouvement des passagers reste important au cours de la saison d'hiver.

Seule l'INDUSTRIALISATION de notre région, par les relations commerciales qu'elle permettrait d'établir avec les Pays étrangers, et notamment avec l'Angleterre, serait susceptible d'éviter la suppression de ce trafic qui reste encore important puisqu'en 1960 le Port de Dieppe se classait encore au 4e rang des Ports Français assurant le Service des Passagers.

POUR NOS JEUNES IL NE FAUT PAS REVOIR DEMAIN A LA PORTE DE L'USINE, DE L'ATELIER, DU BUREAU, LE SPECTACLE DEJA VU A LA PORTE DE L'ECOLE.

Des écoles et de saines distractions aux Jeunes.

Du travail assuré et des logements aux adultes.

Des égards, une aide efficace et des maisons de repos aux Vieux.

Tel est le programme qu'il faut réaliser d'abord **dans le cadre local** pour le voir appliquer ensuite sur le plan national.

Ce programme exige pour sa réalisation, le loyal concours de toutes les bonnes volontés. M. SURONNE, et moi-même, nous les sollicitons, nous les appelons, chères Electrices et chers Electeurs, pour la prospérité de notre région, pour la sauvegarde des Institutions démocratiques et le maintien de nos libertés.

REMPLAÇANT EVENTUEL :

SURONNE Louis

Maire de Saint-Vaast d'Equiqueville

ROISSARD Victor

Avocat au Barreau de Dieppe

IMPRIMERIE FRANCO-SUISSE S. A. - DIEPPE